

# INFOLETTRE DES LACS

## Le mot de l'OBV

Le réseau des lacs du territoire de l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud est vaste, mais organisé. Sur l'ensemble des lacs, dix se démarquent particulièrement par la présence d'une association de riverain, existante ou ayant existé dans les dernières années. Il s'agit du lac aux Canards, du lac Vert, du lac Beaumont, du lac Bringé, du lac Saint-Charles, du lac d'Apic, du lac des Plaines, du lac Isidore, du lac Trois-Saumons et du lac Crève-Faim. Ceux-ci se retrouvent dans les MRC de L'Islet et de Bellechasse. Au fil des années, ces lacs ont bénéficié de nos services pour rapprocher les acteurs concernés.

## Le Rendez-vous des OBVs

L'équipe de l'OBV de la Côte-du-Sud était présente lors du 15<sup>e</sup> Rendez-vous des OBVs qui eut lieu du 16 au 18 octobre. Cette année, l'événement traitait des enjeux municipaux en matière de gestion de l'eau. Les rencontres réalisées et les contacts acquis par l'équipe durant ce séjour ont permis de revenir avec des idées et des projets plein la tête!

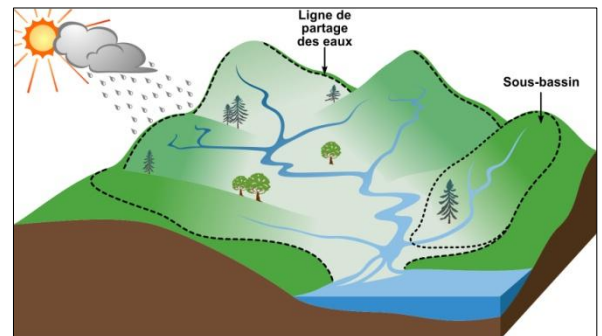
## À qui la faute?

La qualité de l'eau d'un lac est reliée à plusieurs facteurs environnementaux. Afin de bien comprendre qui est concerné lorsqu'il est question de contamination, il est essentiel de bien saisir la notion de bassin versant. Un bassin versant regroupe tout le territoire qui draine l'ensemble des eaux de surface et souterraines vers un lac précis. La ligne de partage des eaux, délimitée naturellement par la topographie d'un milieu, est la limite d'un bassin versant. Le principe de bassin versant implique donc que, même si une activité polluante se déroule à plusieurs kilomètres d'un lac, elle aura tout de même un impact sur la qualité de l'eau de celui-ci.

L'essentiel à retenir de cette capsule est que tout le monde est impliqué de près ou de loin lorsqu'il est question de protection de nos plans d'eau, et non seulement les propriétaires riverains. L'adoption de bonnes habitudes envers l'environnement est donc essentielle pour tous!

## Une première au Canada!

L'équipe de l'Agence de bassin versant des 7 (ABV des 7), localisée à Gatineau, a mis sur pied en 2012 un projet pilote dans l'espoir de lutter contre les espèces aquatiques envahissantes, plus précisément le myriophylle à épi. Inspiré d'un projet réalisé en Irlande, l'organisation a eu l'idée d'étendre des toiles de jute sur le fond d'un lac envahi par le myriophylle. Ce type de projet n'avait jamais été réalisé auparavant au Canada! Le jute a été sélectionné comme matériel car il peut se décomposer facilement. Une fois installée, la toile bloque la lumière disponible pour l'espèce nuisible, ce qui entraîne la mort des plants. Jusqu'à maintenant les résultats sont forts prometteurs. La majorité des plantes qui ont repoussé durant les 3 étés qui ont suivi sont des espèces indigènes non envahissantes! Au bout d'environ trois étés, la toile était entièrement décomposée. Les résultats sont jusqu'à présent très positifs, cependant un suivi à plus long terme doit encore être réalisé avant de conclure à une méthode révolutionnaire!



## Plan directeur de lac (PDL)

La poursuite de la réalisation et des suivis des PDL fut très active durant le mois d'octobre. Entre autres, une rencontre entre l'OBV et l'Association des riverains du lac Beaumont a été réalisée dans le but de parfaire leur plan d'action, mais surtout de trouver des stratégies pour mettre en branle les actions proposées par le PDL. Une rencontre fut également réalisée avec une représentante du Comité de l'Environnement du lac Trois-Saumons. Des conseils, idées et suggestions ont pu être partagés, permettant une meilleure prise en charge du territoire. D'autres rencontres et suivis sont également prévus avec le lac Crève-Faim, le lac Vert, le lac d'Apic ainsi que le lac des Plaines. Les PDL avancent à grands pas, profitez-en pour faire avancer la cause de votre lac!

### Le lac Crève-Faim va de l'avant !

Nous tenons à féliciter l'Association des riverains du Lac Crève-Faim (ARILACREF), qui s'est particulièrement démarquée cet été en effectuant une demande de subvention, en collaboration avec l'OBV, auprès du programme Emploi d'été Canada. Ce financement a permis d'employer une étudiante, qui s'est jointe à l'Escouade des lacs. L'implication de l'ARILACREF a permis de visiter une cinquantaine de riverains! Voici le témoignage d'une personne très impliquée pour son lac, sans qui les réalisations au lac Crève-Faim auraient été beaucoup plus difficiles :

*Aussitôt le déversoir de crues terminé, l'Association des riverains du lac Crève-Faim envisageait une caractérisation des rives pour corriger les effets de détérioration des eaux trop hautes. À la table de concertation, l'OBV nous appuyait dans notre démarche. Nous avons adressé une demande à Emploi Canada pour engager un étudiant. L'OBV nous a généreusement offert de nous assister dans nos démarches et dans la gestion du travail de l'étudiant. Cela aurait été difficile, voire impossible, d'accomplir le projet tout seul. Énorme merci à l'OBV pour nous avoir permis de réaliser cette caractérisation des rives.*

*Je me suis personnellement engagée dans la prise des rendez-vous et des cédules de visites. J'ai même fait partie de l'Escouade durant deux fins de semaine, moments plus favorables, où il y avait davantage de riverains présents à leur chalet. Les gens rencontrés étaient très positifs et ouverts; j'en ai été agréablement surprise. J'ai aussi aimé profiter de l'occasion pour sensibiliser certains propriétaires plus enclins à avoir une bordure « clean » et « bien propre »... Nous espérons que les 51 riverains (51 sur 78) visités commanderont d'ici peu des végétaux pour mettre en œuvre le plan personnalisé de leur cahier du riverain.*

Laurence Paradis-Dumont,  
présidente de l'ARILACREF.



### L'importance des bandes riveraines

Pour faire suite à la capsule sur l'implication de l'association du lac Crève-Faim, voici un petit résumé de l'importance de la présence d'une bande riveraine :

- Elle filtre le phosphore, l'azote, les sédiments et tout autre polluant pouvant être dirigés vers le plan d'eau.
- Le système racinaire des végétaux limite l'érosion en maintenant le sol en place.
- Elle forme de l'ombre sur le lac, diminuant ainsi le réchauffement prématuré de l'eau.
- Elle diversifie les habitats disponibles, favorisant ainsi l'établissement de la faune et la flore aquatique et terrestre.
- Elle ajoute une valeur esthétique à votre propriété par sa beauté naturelle. Elle procure également une belle intimité aux riverains.

### Escouade des lacs 2015


Une escouade des lacs sera de retour en 2015! Nous sommes présentement à la recherche d'associations qui auraient le goût de s'impliquer, tel l'ARILACREF à l'été 2014, en effectuant une demande de financement pour un étudiant. L'équipe formée et encadrée par l'OBV parcourra le territoire afin de sensibiliser les riverains et d'offrir une caractérisation des propriétés des lacs participants. Pour toutes informations, veuillez contacter Lucie Lacasse aux coordonnées affichées ici-bas.

### RAPPEL- Commande de groupe de végétaux

Il est toujours possible d'effectuer vos commandes de groupe pour des végétaux, et ce jusqu'au 1<sup>e</sup> décembre 2014. Veuillez communiquer avec votre association ou avec Mme Lucie Lacasse par courriel afin de recevoir votre bon de commande.

Contact : [bio@obvcotedusud.org](mailto:bio@obvcotedusud.org)

Téléphone : (418) 248-4566, poste 524

Suivez-nous sur Facebook :  OBV Côte-du-Sud